

# La feuille de Foyard de Fey

Bulletin d'information édité par la Municipalité

Mars 2013 No 18



## Billet du Syndic



Chères Concitoyennes,  
et chers Concitoyens,  
A peine entamée, la  
voilà terminée !

Cette année 2012 sera  
passée à toute vitesse,  
avec son lot de bonnes  
nouvelles et de catastrophes,  
parfois personnelles, parfois touchant tout un pays.

Dans notre commune,  
2012 a été marquée  
par un nombre inhabituel de trous et de tranchées. Heureusement pas provoqués par la haine ni la bêtise humaine, mais par de gros chantiers. Je profite ici de féliciter et de

remercier mes collègues municipaux pour leur travail. Les périodes de chantier sont synonymes de séances, d'étude de dossier, de téléphones, de discussions parfois nourries, tout ce temps pris sur les soirées, les congés et les loisirs.

C'est aussi synonyme de gênes et de complications pour le citoyen. Soyez tous remerciés pour votre patience! Mais grâce à ces travaux, nous voici pourvus de belles routes pour aller à Bercher, à Vuarrens ou à Echallens.

Nous allons aussi bientôt avoir de l'eau en suffisance, même en cas de canicule ou de coup du sort.

Pour le reste, nous devons nous assurer que

l'ordre règne malgré une présence plus que symbolique de la Police et nous devons maintenir nos finances les plus saines possible, malgré l'appétit gargantuesque de notre Canton.

Je souhaite aussi la bienvenue à Marcel Clerc, à qui je souhaite plein succès dans sa mission municipale, et je remercie Mme Teodora Laurent pour son engagement et qui y a mis un terme à fin 2012.

Au nom de la Municipalité je vous souhaite à tous une bonne lecture, et une très belle année 2013

Sven Eggenberger

### Armés pour l'avenir

Il fait bon travailler au sein de notre village avec des municipaux motivés et disponibles. Grâce à l'engagement et la compétence de nos autorités, notre commune a été conduite et gérée efficacement en effectuant toujours des investissements appropriés.

A ce jour, l'endettement par habitant est pratiquement nul si l'on déduit l'emprunt concernant la boulangerie qui est un bâtiment de rendement.

L'autofinancement par rapport aux investissements prévus permettra de maintenir ce faible endettement pour les prochaines années.

Contrairement aux idées reçues, ce résultat a été possible en maintenant le pouvoir municipal au plus près des citoyens et des citoyennes. Cela permet de répondre au mieux à leurs exigences et à leurs attentes.

Notre commune est prête à affronter l'avenir avec sérénité. Nos infrastructures sont en bon état, bien dimensionnées et adaptées à l'évolution de notre village.

Laurent Stéphane  
Boursier communal



# Forêts

Si vous avez eu l'occasion de vous promener dans les forêts de notre commune, vous avez sans doute remarqué qu'elles sont dans un bon état. Certes, les forêts privées n'ont pas tout à fait le même suivi que les forêts communales. Mais les propriétaires ont quand même à cœur d'entretenir leur petit coin sylvicole. Chose qui peut paraître étrange aujourd'hui quand on voit la valeur du bois suisse.



Lorsque l'on voit du bois feuillu partir en Chine ou dans les pays de l'Est pour être transformé en meuble et revenir ensuite en Suisse pour être vendu dans nos magasins, c'est que ça va mal !

En effet, la valorisation du bois en Suisse est dans un contexte difficile. Une majeure partie du bois résineux transformé est exporté en Europe, où le niveau de l'Euro pénalise ce marché. En Suisse, il n'y a pas de filière pour la transformation du bois feuillu. Ou du moins pas assez conséquente pour absorber la possibilité d'exploitation annuelle. Cette situation est délicate mais elle ne change pas notre politique forestière au niveau de notre commune. Comme dit précédemment, nous avons à cœur de

ne pas laisser en friche nos forêts. D'avoir un lieu de détente accueillant, entretenu, avec des possibilités d'activités telle que la marche ou le vélo par exemple. Et aussi d'avoir des massifs forestiers variés, adaptés à notre contexte topographique et géologique. Tout cela est lié et est géré par le triage forestier et par le garde, qui effectue un travail remarquable dans la gestion des travaux et dans la surveillance de nos forêts.

Dans les autres aspects de nos forêts, nous avons une grande variété de faune et flore. Le gibier est très présent. Les chevreuils, les lièvres et renards sont nombreux. Mais nous avons également pu observer un chamois cet automne et le passage de quelques sangliers. Des fourmilières se développent facilement dans les bois en face du pâturage. Pour la flore, nos forêts recèlent de nombreux coins à champignons et la diversification des peuplements boisés offrent des possibilités de développement à quelques espèces florales.

Au niveau de la commune, nous entretenons régulièrement les chemins forestiers. Nous faisons des travaux d'élagage, c'est-à-dire la taille des branches basses en bords de chemins ou de forêts.

Nous organisons également chaque année la mise de bois. Nous misons du bois sur pied pour les personnes qui aimeraient le transformer en bois de feu. Cette tradition a été abandonnée dans plusieurs communes mais elle perdure chez nous et nous misons chaque année environ 100m3 de bois feuillu. Et cette mise n'aurait pas son charme sans notre traditionnel crieur, Monsieur Philippe Métraux, que je remercie de venir chaque année.

Nous avons également acquis un hectare de forêt suite aux rachats de différentes parcelles vendues par des propriétaires privés.

Je vous souhaite bien du plaisir en vous promenant dans nos forêts et je vous fais confiance pour respecter ces lieux paisibles.

Certains problèmes existent toujours contre lesquelles nous luttons et qui sont les suivants :

**Il est interdit de déposer des déchets verts (gazon, tailles de haies, sapin de Noël) en forêt !**

*Leurs places sont à la déchetterie.*

**Il va sans dire que toutes formes de déchets n'a pas sa place en forêt !**

**Il est également interdit de circuler en forêt avec des véhicules à moteur !**

*Les seules personnes autorisées sont les exploitants et les propriétaires de forêts.*

**Les feux ne sont pas admis en forêts !**

*Il faut une autorisation du garde-forestier.*

**Les cavaliers, ainsi que les cyclistes, doivent rester sur des chemins carrossables ! Les sentiers pédestres, les pistes de débardage ou les layons (passages) ne sont pas considérés comme chemins carrossables.**

**Le vol de bois empilé est un crime ! Ce bois n'est pas à disposition gratuitement !**

*Si vous avez besoin de bois de feu, vous pouvez contacter le municipal des Forêts.*

Toutes ces règles sont inscrites dans la Loi Forestière vaudoise et dans son Règlement d'application. Dans tous les cas, les personnes prises en flagrant délit seront immédiatement dénoncées à la police.

Municipal des Eaux et Forêts  
Patrick Pesquet

## Réfection de la RC 414c – Fey-Montandrey et travaux futurs



Comme vous l'avez constaté, la route que l'on surnommait « Paris-Dakar » n'est plus. En effet, après cinq mois de fermeture, la route a été reprise de A à Z avec la réfection et l'élargissement depuis la sortie du village direction Echallens jusqu'à Montandrey.

Le tronçon étroit et bosselé auquel on s'était « habitué » a laissé la place à une magnifique route élargie qui répond désormais à la charge de trafic qu'elle doit assumer.

Je profite pour remercier les riverains pour leur patience et leur collaboration avec l'entreprise qui a exécuté les travaux.

Qui dit route large et plate dit vitesse, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que des contrôles de vitesse réguliers seront effectués sur cet itinéraire. Alors, levez le pied !

Les travaux de finition avec la pose du tapis de fin seront effectués aux alentours de Pentecôte. Cela engendrera une

nouvelle fermeture de la route RC 414 C, mais pour une à deux semaines, pas plus.

En cette année 2012, il y a eu également la réfection du tapis de la route direction Vuarrens. Nous en avons profité pour refaire un bout du tronçon à l'intérieur du village (les routes après les panneaux d'entrées du village sont à charge de la commune).

Sinon dans les projets à moyen terme de l'Etat de Vaud au niveau des routes, il y a les tronçons en direction de Sugnens et celui en direction de Peyres-Possens qui dépendra bien entendu des finances cantonale.

Bonne route à tous !

Municipal des Routes  
Matthias Saffore

---

## Cartes journalières CFF

Pour votre information, la commune de Montilliez vend 2 cartes journalières CFF par jour en 2<sup>ème</sup> classe. Elles sont disponibles en priorité pour les habitants de la commune, mais les habitants des autres communes pourraient également en disposer, selon les conditions suivantes :

- valables sur tout le réseau des transports publics suisses.
- utilisables, en 2<sup>ème</sup> classe, sur toutes les lignes CFF, les transports publics régionaux, les bateaux sur tous les lacs Suisses et même le train des glaciers. Pour ce dernier, un supplément pour la réservation vous est demandé. Vous bénéficiez également d'un rabais de 50% sur le coût de certains téléphériques et trains de montagne (ex. Rochers de Naye, Zermatt-Petit Cervin, Säntis, Glaciers des Diablerets).
- Une carte permet de voyager en 2<sup>ème</sup> classe pendant toute la journée de sa validité (et jusqu'au dernier train de la journée même après minuit), sur l'ensemble du réseau des transports publics suisses (validité de l'abonnement général).

### Réservation :

- Ø maximum 5 jours à l'avance pour les gens non domiciliés sur Montilliez.
- Ø par téléphone au no 021 881 52 88 (Contrôle des habitants).
- Ø sur place à l'administration communale à Poliez-le-Grand, rte de Sugnens 4.

### Retrait des cartes :

- Ø sur place à l'administration communale à Poliez-le-Grand, dès le jour de réservation et au plus tard 3 jours ouvrables après la réservation (sinon la carte est remise en vente).
- Ø paiement comptant lors du retrait.

### Prix :

- Ø chaque carte ne coûte que : fr. 45.- pour les citoyens hors commune

## Service de défense incendie et secours du Gros-de-Vaud

Cela fait une année que le SDIS Gros-de-Vaud a été mis en place. Durant cette période, les sapeurs-pompiers de la région n'ont pas chômé. Diverses interventions, allant du sauvetage dans un ascenseur à un incendie dans un bâtiment, ont mobilisé ces volontaires qui se sont engagés pour protéger la population et les biens.

Dans notre village, nous avons deux sapeurs qui sont rattachés au Détachement Premiers Secours de Bercher. Ils ont effectué leur formation il y a quelques années et maintenant ils sont porteurs de masques respiratoires. Je profite pour les remercier vivement de leur engagement pour la collectivité.

Il est clair qu'au jour d'aujourd'hui, il est moins aisé de faire partie d'un corps de sapeurs-pompiers. Les activités professionnelles sont de plus en plus éloignées du lieu d'habitation et le temps libre à disposition diminue également. Cependant, devenir pompier est une expérience enrichissante. Cela permet de faire partie d'un groupe, partager de la camaraderie, prendre des décisions rapidement sous le stress et d'avoir un comportement adéquat devant des situations de sinistres.

Il y a différentes tâches dans le SDIS Gros-de-Vaud. Il y a la possibilité d'être machiniste sur tonne-pompe ou camion échelle, porter un masque respiratoire, être responsable d'une moto-pompe, assurer les premiers soins vitaux pour sauver des gens ou devenir cadre et gérer un sinistre.

Il existe également un corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Avec une dizaine d'exercices par année, les JSP (10-16 ans) et les cadets (16-18 ans) acquièrent différentes connaissances :

- L'équipement et son utilisation
- Le sauvetage et les premiers secours
- La prévention et la lutte contre l'incendie à petite échelle

Les valeurs de camaraderie, d'entraide, du travail d'équipe, du respect s'acquièrent lors des exercices, mais aussi lors d'actions telles que le Téléthon, où ils s'impliquent fortement.

Tous les détails, informations sur les interventions, le recrutement, les JSP, le matériel et l'organisation du SDIS se trouvent sur le site internet [www.sdis-grosdevaud.ch](http://www.sdis-grosdevaud.ch). Ce dernier est très complet et est régulièrement mis à jour. Toutes les interventions y sont affichées, certaines avec des photos des sinistres.

Sur notre commune, il n'y a eu qu'une intervention des pompiers en 2012. C'était le 10 mars dans les bois au-dessus du refuge. La forte bise des derniers jours avait séché la surface du terrain et un petit feu de branche (qui avait reçu les autorisations nécessaires !) s'est propagé dans une plantation. Les détachements de Bercher et Echallens sont intervenus pour combattre le feu.

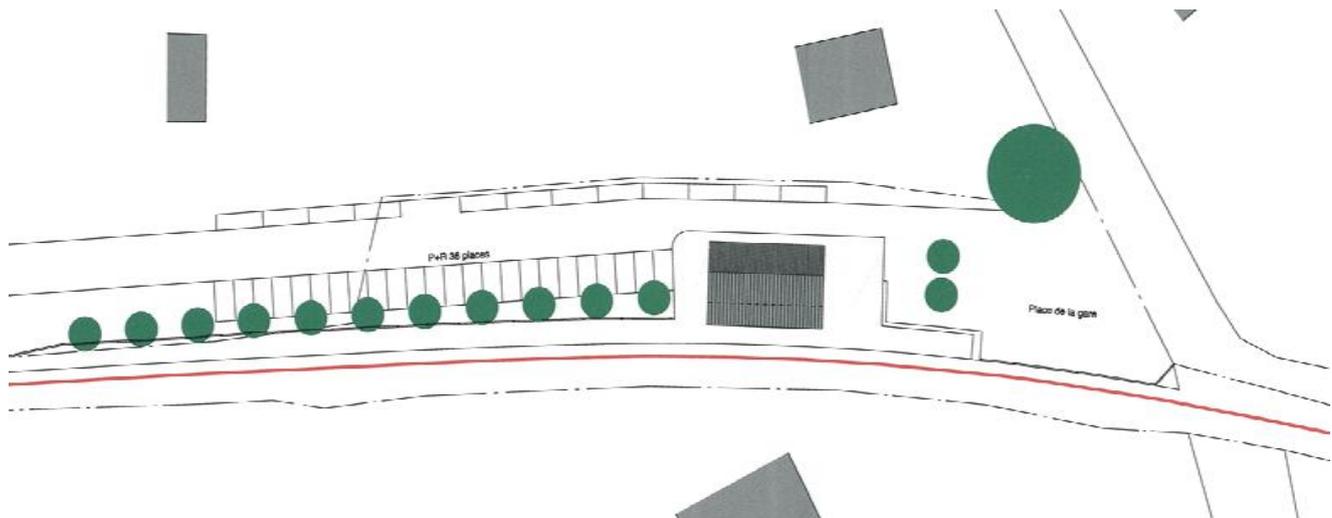
Je rappelle qu'en cas de sinistres tels que les incendies, inondations, pollutions, fuites de gaz ou de matières dangereuses, il faut faire le **118**.

Il est clair qu'un groupement tel que le SDIS Gros-de-Vaud a toujours besoin de sapeurs-pompiers volontaires. Et dans tous les domaines. Alors si vous êtes intéressés, je vous invite à prendre contact via le site internet. Donner un peu de son temps pour aider à la protection de la population et des biens d'autrui est une qualité qui ne sera jamais assez remerciée.

Municipal des Eaux et Forêts  
Patrick Pesquet



## La future gare de Fey est à l'enquête



Depuis le temps qu'on en parle le projet se précise sous la forme d'une mise à l'enquête qui a eu lieu du 16 janvier au 14 février.

Si tout se passe comme prévu et qu'il n'y a pas d'opposition à ce projet, les travaux de construction de la nouvelle gare et d'un nouveau quai adapté aux récent matériel roulant devraient se réaliser **en été 2013**, durant les vacances scolaires.

Ce n'est que durant cette période que cette réalisation sera possible puisqu'il n'est pas imaginable de transporter les écoliers en bus, le nombre des bus n'étant pas suffisant et les horaires impossibles à respecter dans ces conditions.

En cas de nécessité, les travaux pourraient se réaliser en deux étapes mais la gare et le quai restent prioritaires. Dans ce projet il y a la reconstruction de la gare mais aussi le rallongement du quai pour correspondre à la longueur des nouvelles rames (140 mètres de longueur pour une double rame) et son rehaussement afin de le mettre au niveau des portes des trains. La réfection des voies du côté de la forêt de la Bassire est la seconde partie du projet car la voie actuelle est encore d'origine, soit de 1874, et ne va pas supporter le poids et la fréquence de passages actuels et futurs.

Durant les travaux, les bus de remplacement feront halte au centre du village afin de laisser tout la place possible au chantier. Ces travaux permettront en outre d'offrir des places de stationnement sous la forme d'un P&R et une accès à la parcelle qui se situe au sud de la gare par un chemin qui desservira aussi les maisons du nouveau quartier situé en dessous de la gare et appelé quartier du Gottrau d'après une appellation trouvée dans une plan du XIXème siècle.

Sven Eggenberger



*Notre nouvelle gare vue depuis la route de Possens*

# Déchèterie de Fey

## Rappel des heures d'ouverture :

**Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> samedis de 09h00 à 11h00  
Et de mi-mai à fin-septembre**

les mercredis lors des semaines sans ouverture le  
Samedi **de 18h30 à 19h30 (pas de gros débarras).**

Prévoyez le temps nécessaire pour décharger vos déchets recyclables et n'arrivez pas à la dernière minute afin de respecter les heures de fermeture, merci.

Il n'y a **pas de conteneur « plastique »** mais un conteneur pour les déchets **encombrants non métalliques supérieurs à 60 cm**

Pour les **gros débarras, déménagement**, veuillez **prendre contact auparavant**, afin de s'organiser au mieux !

Merci aux personnes de la déchèterie qui sont des habitants du village comme vous et moi et qui donnent de leur temps à notre collectivité locale !

## Rappel :

Si l'on doit **trier les déchets**

c'est pour maîtriser les coûts, coûts que nous tous devons assumer !

MERCI à tous ceux qui jouent le jeu, les plus nombreux,  
Pour les autres, faites un effort pour nous et pour vous !

## Conteneurs pour ordures ménagères

Si le premier conteneur ou le deux deuxième, etc... est plein **marchez un ou deux mètres jusqu'au suivant !**

**Cela concerne toutes les places de conteneurs, et tout le monde !**

## Les déchets en quelques chiffres

En 2012 le poids total des déchets s'est élevé à **225'206 kg**, soit une très légère augmentation de 3.5 % ce qui fait 388 kg par **habitant soit aussi une très légère augmentation de 4 %** pour arriver à un coût annuel par habitant de Frs 138.60 .

**MERCI** aux indépendants et PME qui jouent le jeu avec les déchets professionnels, Ils participent à la maîtrise des coûts !

## Merci à tous

**pour la mise en place de la taxe des déchets et de l'utilisation des sacs blancs.**

**Cela se passe très bien.**

**N'oubliez pas : chaque habitant de plus de 18 ans a droit à 3 rouleaux de 10 sacs de 35 litres gratuits !**

A retirer au bureau communal le matin vers 10 heures ou sur rendez-vous au 021 887 81 13 ou 021 887 71 56



## Lee Laurent-Applegate, la scientifique qui sauve les peaux



Lee Laurent-Applegate, jeune biologiste de très haut niveau, participe aux importantes avancées de la science dans le domaine de la réparation des peaux brûlées. Américaine de naissance, Suisse et originaire de Fey par mariage, Lee Laurent est depuis 2010 professeure associée à la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL et directrice de l'Unité de thérapie cellulaire, au sein du Service de chirurgie plastique et reconstructive du Département de l'appareil locomoteur du CHUV. Elle a été désignée à juste titre comme faisant partie des 100 personnalités qui ont eu de l'importance dans la Suisse romande en 2010. Elle a été déjà le sujet de deux articles importants, élogieux et mérités dans l'Hebdo, tout en restant très simple, agréable dans son abord et cordiale dans ses relations. Elle habite à Bercher avec sa famille.

Lee Laurent-Applegate a développé ses recherches sur la cicatrisation et la réparation tissulaire, en particulier par l'utilisation des cellules fœtales humaines dans le traitement des brûlures ce qui a constitué une avancée conséquente dans ce domaine. Ce travail se fait dans le respect de normes scientifiques et juridiques très contraignantes.

S'il est possible de reconstituer des fragments de peau humaine, plus ou moins grands, à partir de quelques cellules provenant de la peau, multipliées selon une procédure compliquée, puis de les greffer aux endroits lésés, il sera aussi possible, à terme, de reconstituer des éléments de presque n'importe quel tissu humain, à partir de cellules souches embryonnaires développées selon des techniques fort complexes mais efficaces. Cela apporte de grands espoirs pour la reconstitution des tissus brûlés et la guérison des plaies durables mais aussi pour la reconstruction de certaines parties de l'ossature, de la mâchoire par exemple et du muscle cardiaque.

Si certains et certaines développent déjà des espoirs fantasmatiques pour la régénération de la peau de leur visage ou d'autres endroits de leur corps abîmés par l'âge, des espoirs peuvent être plus raisonnablement développés pour la régénération de nos cartilages et pourquoi pas de nos neurones.



*La main qu'un jeune enfant a plongée dans une tasse de café brûlant sortant d'un four à micro-ondes.*



*La même main après débridage des peaux mortes*



*Les doigts sous un pansement biologique (il ne s'agit pas d'une greffe dans ce cas)*



*20 jours après, plus de traces.*

Nous pouvons voir les photos de la réparation de la peau brûlée de la main d'un enfant grâce à l'application d'un pansement biologique.

Il s'agit là d'un travail qui est tout à l'honneur de Lee Laurent-Applegate et qui rejaille sur tout notre Canton, au profit de l'humanité.

Jean-Marc Laurent

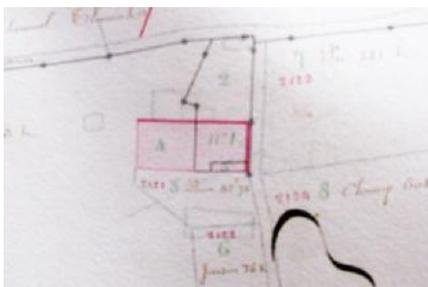
## En discutant avec Willy Métraux, apiculteur au bois de Bétaz

qui est inquiet pour l'avenir des abeilles et de l'apiculture puisque chacun sait que la survie de la nature serait difficile voire impossible sans les abeilles.



*Travail d'extraction du miel*

En consultant les plans de notre village d'avant 1850, on peut voir que la ferme du bois de Bétaz, occupée à l'époque par deux propriétaires, beaucoup plus petite que maintenant et sans grange à pont, comprenait déjà un petit rucher au sud-ouest. Cette ferme, construite à l'orée de la forêt, est idéalement située pour permettre aux abeilles de butiner abondamment et de produire, notamment, un excellent miel de sapins.



*Extrait du plan cadastral de Fey levé entre 1845 et 1846*



*La ferme de Bétaz actuellement avec son rucher à gauche. En jaune le volume du bâtiment originel.*

Le rucher de la ferme de Bétaz est constitué actuellement de treize ruches et de trois ruchettes d'où peuvent partir des colonies au printemps pour autant qu'elles aient pu passer l'hiver.

Au printemps de l'année 2012, la moitié des colonies ont été trouvées vides. D'autres très faibles n'ont pas passé l'hiver et seules cinq, sur treize au départ, ont été en mesure de donner du miel.



*Travail sur un cadre*

Ces faiblesses sont constatées depuis quelques années sans qu'on puisse dire si c'est normal ou anormal et, pour le moment, on a de la peine à déterminer les causes de cet affaiblissement. L'apiculture est un hobby ou, au mieux, un petit complément à une exploitation agricole tant les heures de travail sont nombreuses. Cette activité n'est actuellement pas rentable en Suisse.

Pour rentrer dans ses frais, un apiculteur devrait pouvoir compter sur une production de 30 kilos par ruche, les bonnes années, pour arriver à une production moyenne de 15 à 20 kilos par année, sur plusieurs années.

La production locale de miel subit la concurrence de miels étrangers, produits dans les conditions non contrôlées et qui contiennent parfois des résidus de pesticides ou d'antibiotiques. Comme tous les groupes vivants, les colonies d'abeilles constituent des proies de choix pour les maladies et les prédateurs.

Un prédateur nouveau a fait son apparition depuis quelques temps. Il s'agit du frelon asiatique arrivé en France en 2004 dans une cargaison de marchandises.

Ce frelon s'attaque volontiers aux ouvrières des ruches. Il les tue et les emporte dans son nid pour nourrir ses larves. Doué d'une très grande vitalité, il peut tuer et emporter une ouvrière toutes les deux à trois secondes en période de chasse. A ce rythme 5 ou 6 frelons asiatiques suffiraient pour détruire une ruche entière. Ce frelon ne doit pas être confondu avec le frelon local, insecte craintif et peu agressif dont les piques sont sans danger.



*frelon asiatique (plus gros et plus brun qu'une guêpe)*

Les autres ennemis des abeilles sont bien connus même s'il est difficile de lutter contre leurs méfaits. Le premier de ces ennemis est la varoase, petit poux visible à l'œil nu qui se développe dans le couvain et détruit les larves. L'accariose, le noséma et les loques attaquent aussi les abeilles lorsque les conditions sont réunies.

Il arrive en plus de ces malheurs que des ruches soient volées.

Lorsqu'on mange une belle tartine couverte de l'excellent miel de notre région, il convient de ne pas oublier tous les efforts produits par les abeilles et les apiculteurs pour que cette belle substance de très bonne qualité, jaune ou brune, arrive à notre disposition et nous permette de profiter de tous ses bienfaits.

J.-Marc Laurent d'après Willy Métraux.

## En direct du passé

### Déplacement d'un chalet à génisses pour le transformer en poulailler en 1957



*De gauche à droite, Claude Métraux de Fey, ouvrier, Edmond Métraux, l'oncle (il y avait un oncle en réserve dans toutes les maisons à cette époque), Alphonse Thomas de Bercher, ouvrier, la casquette de travers, Victor Laurent, patron, les chevaux Flora et Ladi et enfin Willy Métraux qui aura 90 ans cette année. Photo prise par l'apprenti agricole Walter Gibel.*

### Débardage de poteaux au début des années 1960



*Gros effort pour débarder des jeunes plantes dans la neige mais aussi moment d'amitié avec deux juments dociles et affectueuses.*

### Epandage d'engrais au début des années 1960



*Un agriculteur, pressé, pressé, sème des scories le plus rapidement possible afin de pouvoir rentrer à l'heure pour gouverner son bétail, sans savoir qu'il écrit une page de poésie bucolique.*

### Course aux œufs 1973.



Le reconnaissez-vous ?

### Après le coulage du lait



*Reconnaissez-vous ce jeune agriculteur, si démuné à l'époque dans l'attente des paiements directs, qu'il n'avait pas le moyen d'acheter un crochet pour son vélomoteur ? C'est lui qui nous envoie maintenant les factures de la commune.*



*Et celui-ci le reconnaissez-vous ? C'était du temps que la livraison du lait se faisait en majorité au moyen de boilles.*

*Il fut un temps où il y avait 69 couleurs de lait dans notre village*

Réponses en page 26

## Les écoles

Chères Ratonnes, Chers Ratons,

Je profite de ces quelques lignes pour vous mettre un dernier mot dans la Feuille de Foyard avant de me retirer complètement de mes fonctions de municipale.

J'aimerais vous parler d'un dicastère qui est en plein mouvement et remaniement depuis quelques années déjà, mais particulièrement en 2012... et cela continuera encore dans les années à venir :

### LES ECOLES

En début de l'année 2012 il nous a été présenté un projet de fusion entre l'association scolaire à laquelle la commune de Fey est affiliée, ASIBP (Association Scolaire Intercommunale de Bercher-Pailly) et ASIPJ (Association Scolaire Intercommunale du Plateau du Jorat). Cette fusion devait correspondre aux établissements de la partie « Nord » de la région. Puis en juillet de la même année, ce projet a changé de voie pour un projet de plus grande envergure.

Il s'agit de l'**ASIRE** (Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens)

Cette entité regroupe 27 communes et concerne 3400 élèves.

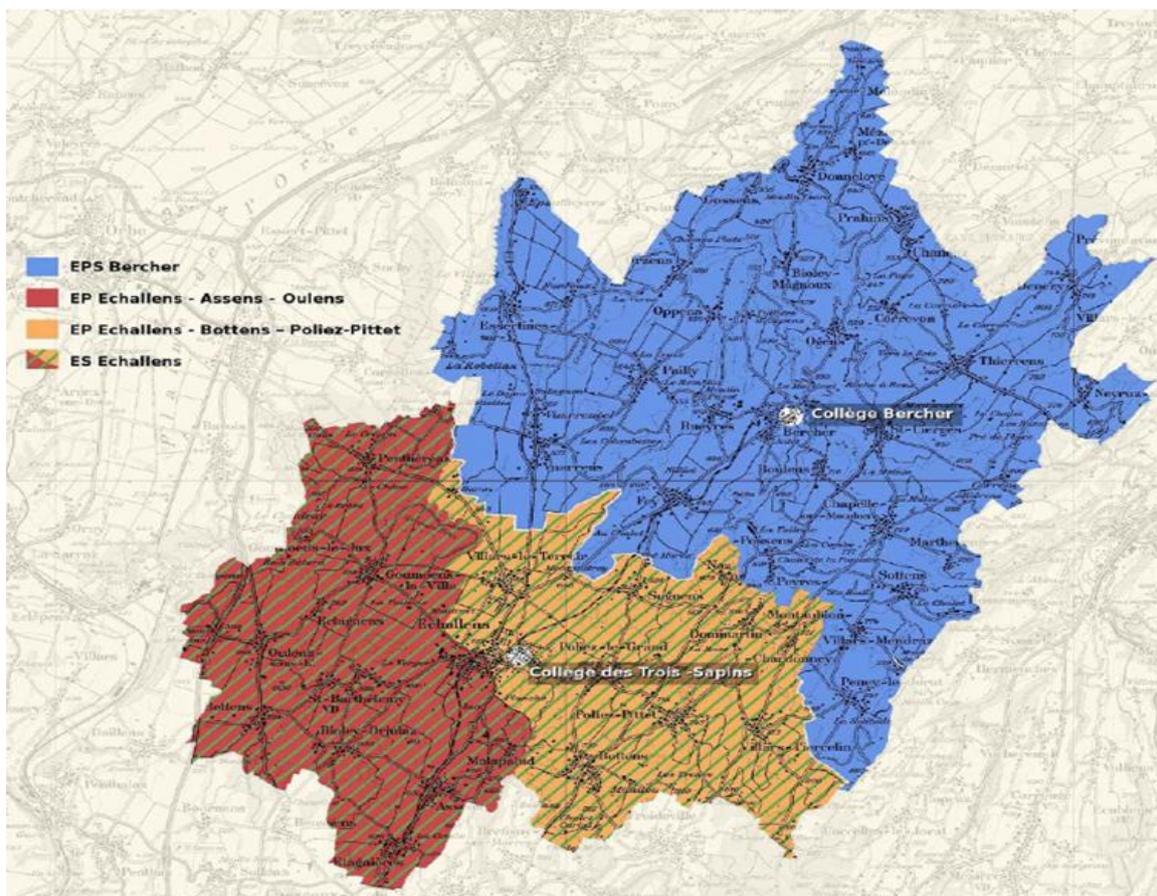
Il est prévu 4 établissements scolaires pour toute la région, dont 2 sites des classes secondaires, l'un à Echallens et l'autre à Bercher.

Cette nouvelle Association permettra une réduction des coûts de gestion ainsi qu'une organisation des transports et une utilisation des bâtiments plus cohérente.

Le Conseil Général de Fey a déjà accepté les statuts de l'ASIRE lors de son dernier conseil du 11 décembre 2012.

Toutes les communes devront se prononcer d'ici au 30 mars de cette année afin de démarrer concrètement l'association au 1<sup>er</sup> janvier 2014

*Plan régional de l'ASIRE*



Egalement en Janvier 2014, la naissance de l'ASIRE rimera avec la fin des travaux de la future salle de gym VD4+ à Bercher ; une salle de sport double au potentiel triple.

En effet, la construction a été conçue et sera réalisée en vue d'une extension ultérieure en une salle triple VD6. Pour Bercher et les communes environnantes, ce projet représente un grand potentiel et permettra de dynamiser toute une région, car outre son utilisation dans le cadre scolaire, elle pourra accueillir les activités sportives de nombreuses sociétés locales et régionales.

Dans son élan d'agrandissement du collège de Bercher, il a été nécessaire d'envisager une salle de sport à l'échelle de l'accroissement démographique.

A terme, le collège des Sept-Fontaines accueillera 15 classes supplémentaires pour un total de 600 élèves.

### *Future salle de gymnastique des Sept-Fontaines*



Comme précisé plus haut, beaucoup de changements nous attendent dans le domaine scolaire.

Et pour ma dernière édition...

A mon successeur, Monsieur Marcel Clerc, je tiens à souhaiter bonne chance et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

A vous, chères Ratonnes, chers Ratons, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée durant plus de trois années.

Et tout particulièrement, je tiens à remercier mes chers collègues municipaux, le boursier ainsi que le secrétaire, pour l'excellente entente et je leur souhaite bonne suite !

Teodora Laurent  
Municipale jusqu'au 31.12.2012

## Rêver à quatre à l'ombre de Paris

C'est ce que vous propose Marie-José Aeby, habitante de notre village.

N'a-t-elle pas déjà chanté Brel, Piaf et Aznavour avec sa guitare dans les cafés de Fribourg pour payer ses études dans les années 70 ? Du Gospel avec les Evening Stars au chant choral avec Stellaria (Ensemble vocal féminin de la Vallée de Joux) en passant par l'étude du jazz au Conservatoire d'Yverdon, où elle est Finaliste du Concours d'exécution musicale de 2010, elle réalise enfin un rêve pour sa retraite : la chanson française relookée jazz. Avec trois musiciens professionnels, une pianiste, un accordéoniste et une contrebassiste, le « Rêve à Quatre » est né !

Un spectacle a peu à peu pris forme « A l'Ombre de Paris ». Marie-Jo a choisi des chansons pas toujours très connues de Jean Sablon, Charles Trénet, Leo Ferré, et bien d'autres et des anecdotes pour traverser les Années Folles, l'Occupation de Paris et enfin la Libération et les années 50.

Un concert est envisagé dans notre commune, à la grande salle, cet automne, si tout va bien dans le cadre des Conférences de Bercher et environs.

Nous attendons le plaisir de l'écouter cet automne et il est déjà possible de faire connaissance avec Marie-Jo et son groupe en consultant le site [www.reve-a-quatre.ch](http://www.reve-a-quatre.ch).

La Fefefe



## Ouverture d'un cabinet de « magnétiseur-Reiki » à Fey



Patrick Haefliger vient d'ouvrir un cabinet "magnétiseur-reiki" à son domicile de Fey, au numéro 4 de la route d'Echallens.

Il va pratiquer cette activité accessoire, en parallèle à sa profession. A court terme, il va demander une baisse du taux de son activité principale pour pouvoir se consacrer encore mieux à cette nouvelle occupation.

Les quelques renseignements qui suivent sont tirés de son site internet [www.magnetiseur-reiki.ch](http://www.magnetiseur-reiki.ch)

« Né il y a un peu plus de cinquante ans dans le canton du Jura, je me suis expatrié en 1982 dans le canton de Vaud pour des raisons professionnelles. J'y exerce depuis lors un métier passionnant dans le domaine de la sécurité. J'ai deux enfants dont je suis très fier et depuis peu, notre fille a donné naissance à une adorable petite Lydie. La découverte de mon magnétisme a changé ma vie, mes valeurs et mes priorités. La pratique du reiki me procure un bonheur et des émotions d'une grande intensité.

Le magnétiseur agit directement sur l'endroit du corps qui pose problème en imposant ses mains. Il n'a pas besoin de toucher son patient.

L'énergie qui passe entre ses mains est invisible. D'où provient-elle ? En fonction de ses propres croyances, chacun a sa théorie, quant à son origine. Ce que je sais et que je sens, c'est qu'elle est là, qu'elle nous entoure. Le magnétiseur la canalise, la dirige et la libère en confiance sur l'endroit à soulager.

La plupart des personnes traitées ressentent cette énergie, mais tous ne la perçoivent pas de la même manière. Certains la décrivent comme une sensation de chaleur intense, de frissons ou de froid. D'autres parlent de fourmillements. Certains ne ressentent rien ou presque rien. L'expérience démontre toutefois que le fait de ne rien ressentir ne signifie pas que le magnétisme n'a pas agi »

REIKI se compose de deux mots distincts. REI signifie énergie universelle et KI signifie notre propre énergie. Le reiki est donc la rencontre entre l'énergie universelle et l'énergie de la personne traitée.

## FC-FEY Sports

**Location de la buvette du terrain de football :**  
**- Salvisberg Eliane et Yvan, tél. 021 887 75 16**



**Matchs printemps 2013 (@ = matchs à Fey) / coup d'envoi 09H45**

**1963-2013**

Date	Equipe	Date	Equipe
Me 20.03.2013	FC Villars-Tiercelin @	Di 12.05.2013	FC Cossonay II @
Di 24.03.2013	FC Le Talent II	Di 19.05.2013	FC Combremont
Di 07.04.2013	FC Concardia II @	Di 26.05.2013	FC Villars-Tiercelin
Di 14.04.2013	FC Bercher II	Di 02.06.2013	FC Lutry III
Di 21.04.2013	FC Essertines @	Di 09.06.2013	FC Bottens II@
Di 05.05.2013	FC NGDV II		

**contacts@fc-fey.ch**

**Week end du 14-16 juin 2013**

**50 ans du FC-Fey sports / tous ménages et inscriptions suivront**

## Projet de comblement de la zone du marais

Une étude sur le comblement de la zone du pâturage et de la création d'une zone d'apport pour matériaux terreux et uniquement terreux a démarré en septembre 2012.

Cette étude qui va durer environ deux ans est menée conjointement par la municipalité, le canton de Vaud, le SESA (Service des eaux, sols et assainissement), l'entreprise Jacky Laurent SA et le bureau d'ingénieurs CSD Ingénieurs conseils SA pour arriver à une mise à l'enquête.

La démarche sera de type PAC, soit Plan d'affectation cantonale. Le canton va s'occuper de cette étude et la gérer. Comme la Commune est participante, le projet final passera en votation. Le site a été inclus dans l'agenda cantonal du PDDEM, soit Plan directeur des dépôts pour matériaux d'excavation. Le canton est en manque de dépôts. Il a seulement trois ans de réserve, et recherche des solutions et des sites disponibles.

Cet endroit a plusieurs avantages :

- de bonne capacité, environ 1,5 millions de m<sup>3</sup>
- un seul propriétaire et de plus une commune, donc retombée publique des recettes financières d'environ 1,5 à 2 millions. Il faudra réfléchir à leurs utilisations, rénovation, transformations de bâtiments communaux par exemple
- le collecteur qui traverse le pâturage du nord au sud est à refaire, il y en aurait pour environ Frs 200'000.- à charge de la commune et un ancien ruisseau devrait être remis à jour selon la demande de l'Etat. Ces travaux seraient à la charge de l'exploitation, soit du pâturage et donc de la commune.
- le site est situé en dehors du village et son comblement entraînerait donc peu de passage dans notre localité, la majeure partie venant depuis Echallens et Villars le Terroir
- l'exploitation se ferait par tranches, le pâturage resterait utilisable à env. 75 % durant toute la durée des travaux.
- les terrains sont actuellement de type marécageux et ne sont pas cultivables. Ils le seraient après le comblement. Cela est aussi un avantage pour l'agriculture. S'il n'y avait plus d'intérêt pour le pâturage, des cultures pourraient remplacer les parcs à génisses

Bien sûr qu'il y a aussi des désavantages comme :

- exploitation d'une durée de dix et quinze ans
- d'autres qu'il va falloir énumérer et discuter

Des photos montage et une maquette seront réalisées pour une présentation et une discussion afin de montrer le site pendant et après l'exploitation. Le but est que ce soit aussi joli et plaisant que maintenant mais bien sûr différent.

Le comblement ne se ferait pas de manière rectiligne ou linéaire mais avec des niveaux différents, des aires naturelles, des zones humides, un ruisseau, etc...

Des séances publiques vont être organisées.

Un groupe de pilotage a été créé. Il est formé de trois membres de la municipalité, de responsables du SESA, d'un représentant de la maison Jacky Laurent SA et du bureau d'ingénieurs CSD.

Ce groupe de pilotage a comme travail dans un premier temps d'organiser :

- une rencontre avec les associations de l'environnement
- la présentation au Canton
- la création d'un groupe de suivi qui réunira des membres du Conseil général, des habitants du village, des habitants riverains de Sugnens et Montandrey, une représentation de la protection de l'environnement et d'autres personnes selon les nécessités.

L'étude est à son début, nous n'avons donc pas encore beaucoup de réponses à vos questions, mais nous sommes à votre écoute et prenons volontiers note de vos questions et de vos remarques.

François Guignard, municipal

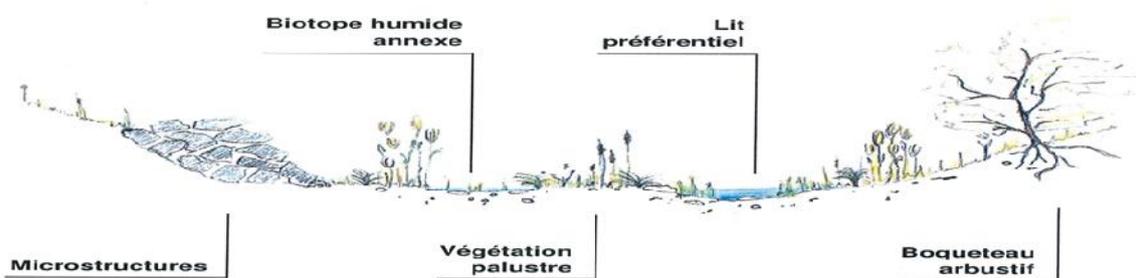
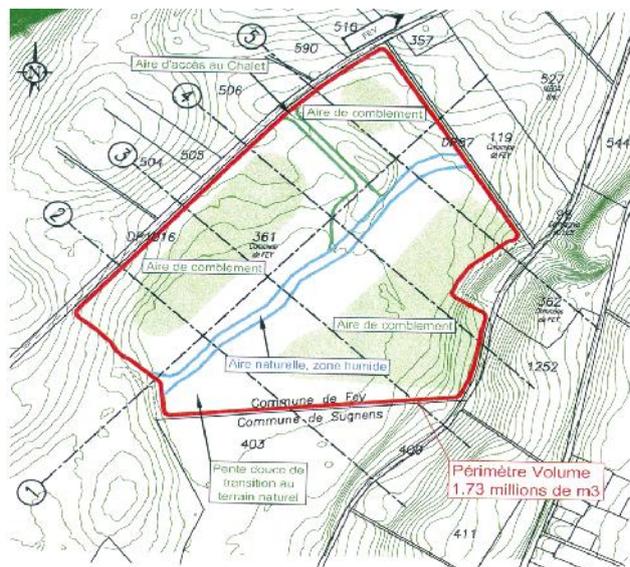
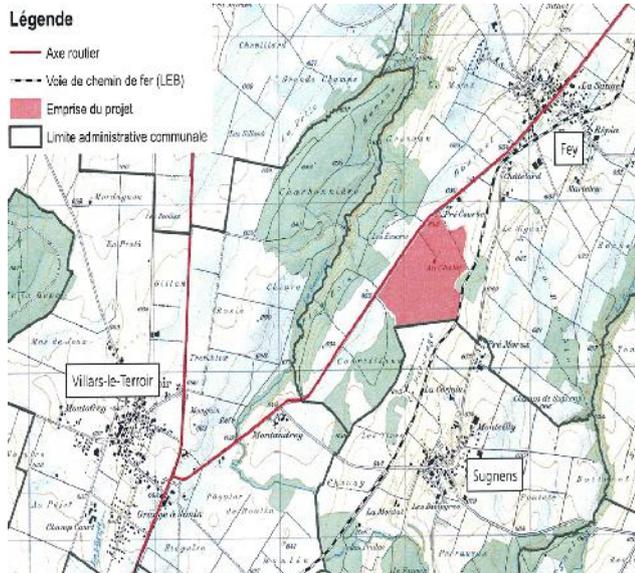


Figure 7 : Coupe-type du projet de renaturation du cours d'eau « Le Sauteru »



Extrait de la carte Dufour sous la direction du topographe et général genevois Guillaume Henri Dufour entre 1845 et 1864. On y voit le Marais et le départ de l'un des embranchements du Sauteru. La route de Sugnens passe en dessous du bois de la Bassire. Il n'y pas encore de ligne de chemin de fer.



## Aménagement du réseau d'eau

Vous l'aurez sûrement remarqué, beaucoup de travaux sont en cours dans et aux alentours de notre village. L'un de ces chantiers concerne notre futur approvisionnement en eau potable. Il s'agit de la pose de la conduite de l'Association Intercommunale d'Amenée d'Eau d'Echallens et Environs (AIAE).

Ce nouvel apport en eau nous permettra d'augmenter la pression dans notre réseau, élément indispensable pour répondre aux normes de défense incendie. Deuxième argument, nous aurons une alimentation continue sans l'aide des services de la ville de Lausanne et, pour finir, une qualité garantie.

Suite à ces travaux, nous n'aurons plus besoin de nos réservoirs, Répia et Noman (voir plan), car la réserve d'eau du réseau se situera à Poliez-Pittet (réservoir de la Moille, 3000 m<sup>3</sup>). Le réseau de l'AIAE regroupe plusieurs sources et réservoirs indispensables pour alimenter continuellement les 11 communes de l'association.

A Fey, l'infrastructure de Répia (250 m<sup>3</sup>), la plus vieille, sera très probablement détruite. Pour celle de Noman (500 m<sup>3</sup>), nous essayons de trouver des solutions afin de pouvoir garder la butte et son toit de chaume. De plus, l'antenne téléphonique est partiellement cachée par la végétation florissante du site. Mais il faut bien se rendre compte que le fait de garder des bâtiments comme celui-ci engendre des frais d'entretien et des aménagements supplémentaires. Nous restons bien sûr ouverts à toutes propositions quant à un futur aménagement du site.

En ce qui concerne les sources du Bochet, celles-ci appartiendront à l'AIAE dès que nous serons raccordés. Une station de pompage est actuellement construite au lieu-dit « Taburdet », à la charge de l'AIAE. L'eau des sources sera réunie dans ce petit réservoir (12 m<sup>3</sup>) et remplacera la chambre de réunion déjà existante (voir plan).

Vu que Répia n'existera plus, l'eau des sources sera donc pompée et injectée dans notre réseau. Nous aurons donc trois embranchements d'approvisionnement. Un au carrefour de Dournel (sortie contre Echallens), le second au collège et le dernier en Taburdet.

Grâce à ces nouvelles mesures, plusieurs centaines de mètres de conduite seront supprimées. Il s'agit de la conduite qui part du chemin de St-François, en passant par Noman et qui rejoint au carrefour de Dournel. Un bouchonnage de ces conduites aux endroits spécifiques sera effectué.

La conduite, dite de « secours », de la Ville de Lausanne sera mise hors service. Elle nous permet actuellement de compléter nos réserves d'eau, surtout en été. Cette dernière part du réservoir de Naz et rejoint le réservoir de Noman. Vu que l'approvisionnement sera garanti avec l'AIAE, il est donc inutile de garder cette infrastructure.

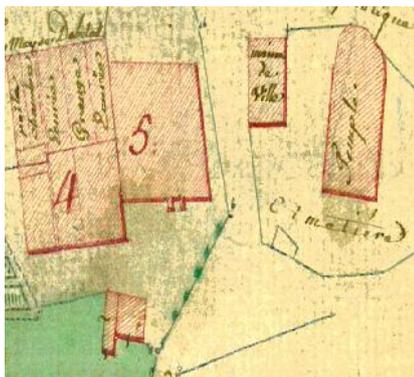
Il est utile de préciser qu'il n'y aura pas de geysers dans notre village dès que la pression va augmenter, ni que les bornes hydrantes vont voler comme dans certains dessins animés. Il est clair que nous allons faire un sacré bon, en passant d'environ 4 bars à 10 bars. Il y aura des fuites, certainement. Ce seront surtout les toutes petites, indécélables pour le moment et qui prendront de l'importance par la suite.

Municipal des Eaux et Forêts  
Patrick Pesquet

## Les bâtiments scolaires de Fey

Au moment où de très gros travaux de construction de bâtiments scolaires sont en cours, la nouvelle salle de gym de Bercher de type VD4+ notamment, ou vont bientôt être mis en chantier dans notre région pour un montant qui va coûter pas bien moins que 90'000'000.- de francs aux contribuables (oui vous avez bien lu, nonante millions) il peut être intéressant de retracer une brève histoire des collèges de notre village.

En consultant le plus ancien document cadastral en notre possession, soit un plan du XVIIIème siècle, on n'arrive pas à déterminer l'emplacement d'une école mais on peut voir que la commune de Fey (qui existe depuis avant 1128 rappelons-le) disposait d'une maison de Ville à côté du Temple et du cimetière.



Cadastral du quartier du Temple vers 1700

On peut imaginer que cette maison de Ville pouvait être l'ancienne cure catholique de Fey. Notre village fut dirigé spirituellement par un curé jusqu'en 1536, date de la conquête bernoise. On sait que le curé de Fey s'est rendu à pied ou sur une mule.

à la « Dispute de Lausanne », débat religieux entre catholiques et réformés dont les réformateurs, Farel et Viret notamment, mieux formés et ardents prosélytes, en sont sortis facilement gagnants sous la puissante protection des

Bernois déjà réformés eux-mêmes depuis quelques années. Ces derniers ont alors confisqués les biens du clergé catholique vaudois pour les distribuer aux communes ce qui a permis une occupation du Pays de Vaud pendant 250 ans environ, sans résistance. Le curé de Fey s'est converti à la Réforme à cette occasion. Une étude historique permettrait peut-être de savoir ce qu'il est devenu par la suite. Il s'est sans doute marié si sa servante n'était pas trop vieille.

Vers 1840, pour des raisons d'hygiène publique, les autorités du tout jeune Canton de Vaud qui n'existaient que depuis 1803 vont exiger des communes le déplacement des cimetières en dehors des localités ce qui a entraîné pour Fey la désaffectation du cimetière situé vers le Temple et une nouvelle implantation au lieu-dit depuis lors le Martelaz (appellation locale du vieux mot vaudois Martherey qui signifiait cimetière en patois à l'époque). Les cimetières serrés autour des églises peuvent encore se voir dans certains villages catholiques.

Ce déplacement va permettre la construction d'un nouveau collège, le premier digne de ce nom à l'emplacement laissé libre par le déplacement du cimetière ainsi que par la démolition de la maison de Ville qui devait être très vétuste à ce moment-là puisque les communes ont toujours eu beaucoup de peine à entretenir leurs bâtiments ce qui est encore le cas actuellement. Grande nouveauté pour l'époque, ce nouveau bâtiment fut pourvu de toilettes, très rustiques certes, mais utilisables tout de même. On les discerne aisément dans le plan ci-dessous sous le numéro 4.

Le collège de Fey sera utilisé sans interruption dès les années 1840 jusqu'en 1964. Il comportait deux classes, la classe d'en bas pour les petits, jusqu'à 10 ans environ, et la classe d'en haut pour les élèves de

11 à 16 ans. Le dernier régent de la classe du haut fut Raymond Guex, actuellement enseignant retraité. Ces deux classes, assez petites, basses et mal éclairées pouvaient contenir chacune jusqu'à 49 élèves. Ce bâtiment abritait aussi deux modestes appartements, celui du bas, très petit, pour la maîtresse et celui du haut, un peu plus grand, pour le régent et sa famille, sans confort, sans salle de bain ni toilettes.

Et c'est ainsi que la disposition des lieux a permis à un petit élève d'admirer, ébahi, par l'entrebâillement de deux volets mal fermés, sa jeune et jolie maîtresse toute nue à sa toilette, à plain-pied depuis la cour de récréation.



Le collège de Fey dans les années 30

D'après le témoignage des personnes qui y ont été scolarisées dans ces années-là, la classe du haut était équipée d'une chaire pour le régent qui ne disposait pas d'un bureau et de 7 grands pupitres de 7 places chacun. Dès que l'effectif de cette classe dépassait le nombre 49 élèves, un, deux ou trois élèves étaient dispensés d'école chaque jour. En période de chauffage, les élèves apportaient tous une bûche, chaque jour, pour alimenter le fourneau. Chaque classe était pourvue d'une unique planche peinte en noir sur laquelle les enseignants écrivaient à la craie, comme ils le pouvaient. A un enseignant qui demandant une seconde planche noir, il fut répondu que « cela n'était pas nécessaire puisqu'il ne pouvait pas faire l'école à deux places à la fois ».

Cette promiscuité n'était favorable ni à l'enseignement qui se faisait entièrement oralement jusqu'à ce que la lumière naturelle soit suffisante pour passer à des activités de lecture ou d'écriture, ni à l'hygiène collective, nid de poux, de puces et de tous les bacilles possibles en une période où la tuberculose faisait des ravages surtout chez les jeunes. L'entassement des enfants entraînait aussi beaucoup de violence surtout chez et envers les grands élèves. Un régent a ainsi été suspendu par les pieds depuis une fenêtre de la classe d'en haut par de grands élèves en révolte et il arrivait que les plus petits, turbulents, soient bloqués par leur maîtresse entre une fenêtre de la classe et les contrevents fermés afin de les faire tenir tranquilles, sévices qui conduiraient immédiatement les enseignants en justice de nos jours et les élèves aussi.

Laisse pendant 120 ans environ sans entretien important en raison du manque de moyens de la commune, ce collège va montrer de tels signes de délabrement, dans les années 1960, que la seule solution sera sa démolition complète et la reconstruction d'un nouveau collège à un autre endroit grâce à d'importants subsides cantonaux. Les toilettes, totalement insalubres, avaient déjà été « tirées en bas » auparavant par Antoine Laurent, municipal, à l'aide de ses chevaux



*Démolition de l'ancien collège en 1965 vu depuis la ferme de la famille Vonnez*

Le nouveau collège de la Rochette sera donc construit en 1964 à l'emplacement où on peut le voir actuellement, emplacement spacieux et sans danger, avec deux classes, la classe des petits années, enfantines et primaires jusqu'en 4<sup>ème</sup> année, tenue par une maîtresse et celle des grands, de 5<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> année, tenue par un maître, tous les élèves ou presque accomplissant entièrement leur scolarité dans le village à cette époque.

Ce nouveau collège, chaud, moderne, clair et confortable sera inauguré le 16 novembre 1965 à la grande salle lors d'une petite cérémonie à laquelle toute la population du village fut conviée, cérémonie qui s'est terminée en esclandre, le jeune pasteur de l'époque ayant été l'objet de méchantes moqueries de la part de trois vieux alcooliques en goguette. Le président de la commission scolaire présenta les excuses officielles de la commune au pasteur quelques jours après cet événement peu reluisant.

Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 350'000.- francs pour le bâtiment ainsi que pour l'aménagement du terrain de sport, somme importante pour l'époque, mais dont il faut déduire d'importants subsides cantonaux. Les travaux ont été confiés principalement aux entreprises du village, entreprise Laurent pour la maçonnerie, Ruschetta pour l'ébénisterie, Wagner pour la menuiserie, Volet pour la peinture et Boucard pour les éléments métalliques.

Ce bâtiment a rendu tous les services qu'on pouvait attendre de lui et il les rend encore à la satisfaction des enseignants et pour le plaisir, plus ou moins grand, des élèves.

Il a subi une cure de jouvence en 2000 grâce à d'importants travaux d'isolation thermique et grâce aussi à la construction d'une nouvelle entrée et de nouveaux locaux, nouvelle salle des maîtres, salle d'appui et locaux de rangement.

Voici une photo de l'ancienne entrée peu avant les travaux de transformation



*Victor Fiadeiro, municipal et Romain Carnal, architecte, devant l'ancienne entrée*

Pour répondre à l'accroissement de la population de notre village et de notre région, pour profiter des subsides cantonaux avant qu'un nouveau système ne les supprime et aussi pour éviter la fermeture de notre collège parce que le Canton avait laissé entendre que tous les petits collèges, d'une ou de deux classes, seraient fermés à moyen terme, une nouvelle classe, une classe enfantine, a été construite en 2003.



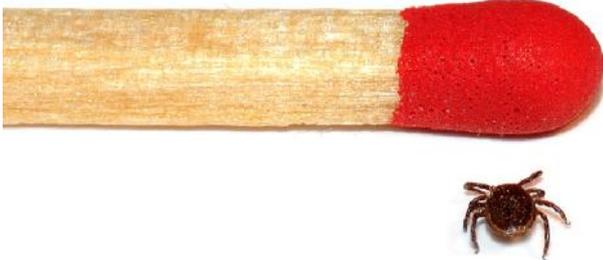
*Et voilà cette nouvelle classe pour les petits, une des plus belles du Canton.*

Nous formons tous nos vœux pour que ce beau bâtiment puisse rester affecté à l'enseignement malgré les incessants changements des structures scolaires.

Jean-Marc Laurent  
secrétaire communal et enseignant retraité

## Les tiques, des petites bêtes très attachantes

La tique est un parasite qui se nourrit de sang des autres animaux, chaud ou froid. Elle vit généralement dans les forêts et en lisière de forêt jusqu'à l'altitude de 1'000 mètres, au niveau du sol. Elle attend, sur une herbe ou sur un buisson le passage de son hôte pour s'y agripper et grimper sur sa peau ou sur ses vêtements. Elles sont actives surtout du printemps à l'automne.



*Tique affamée, prête à piquer*



*Tique bien nourrie, la panse remplie de sang, qui cherche un coin pour digérer*

Qui est exposé aux piqûres de tiques :

- Les professionnels de la forêt
- Les personnes qui passent leurs loisirs en forêt et en lisière de forêt et surtout les enfants qui jouent à cache-cache pendant que leurs parents préparent le pique-nique ou la broche
- les couples qui pratiquent l'amour en plein air.

Comment s'en protéger :

- porter des chaussures fermées et des vêtements couvrants
- appliquer un répulsif sur la peau et un insecticide sur les habits
- rester sur les sentiers tracés
- effectuer un contrôle après la douche

Que faire lors qu'une tique est en train de se remplir de ventre de votre sang ? :



*L'arrachage est difficile*

- retirer entièrement la tique
- éviter d'appliquer tout produit tel que de l'éther ou de l'alcool. La tique pourrait régurgiter et accroître ainsi le risque d'infection
- extraire la tique au plus près de la peau, progressivement, avec des pincettes fines
- désinfecter le point de piqûre avec de l'alcool, après l'arrachage.

En cas de complication, voyez votre médecin.

La Fefefe d'après le dépliant édité par sanimédia

# Calendrier des jours d'ouverture de la déchèterie de Fey 2013



**La gestion des déchets est l'affaire de tous!**

**JANVIER**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**FÉVRIER**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

**MARS**

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**AVRIL**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**MAI**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**JUIN**

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

**JUILLET**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**AOÛT**

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**SEPTEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	27	29
30						

**OCTOBRE**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**NOVEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**DÉCEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

En principe, ouverture les premiers, troisièmes et cinquièmes samedis du mois  
Heures d'ouverture : de 9h00 à 11h00  
Tous les déchets

L'été, ouverture les mercredis soir des semaines sans ouverture le samedi  
Heures d'ouverture : de 18h30 à 19h30  
Déchets "légers"

Commune de Fey  
Administration communale  
Rue de l'Ancien Four 6  
1044 Fey  
Admin. : 021 887 81 13  
Municipal : 079 611 53 16

" Férié "



La Société de Jeunesse de Fey, composée de 21 ratons, a pour but de réunir, les jeunes de notre beau village, ainsi que quelque uns de la région, dans pleins d'activités.

Celles-ci sont aussi variées que nombreuses au cours de l'année.

Chaque début d'année, nous organisons le **Souper du Petit Nouvel-An**, qui a pour but de réunir les habitants du village pour un souper servis jusqu'à satiété (même pour les mangeurs les plus redoutables). Un caveau est aussi aménagé au sous sol de la grande salle en combinaison avec la piste de danse dans la grande salle pour permettre à tous de se dégourdir les jambes à leur façon. **L'édition 2014 se déroulera le 4 janvier**

Les jours se suivent est arrive la période de Pâques Nous organisons la traditionnelle **Course aux œufs**. Cette année, elle sera **le 31 mars à 15h sur la place de l'église**. Elle se compose de deux parties : la course en elle-même et la semaine qui la précède. Car en effet, il nous faut nos fameux œufs. Durant toute la semaine, nous menons notre quête de maison en maison. Après avoir rempli nos paniers et passé quelques courtes nuits, nous préparons la piste. Deux filles et deux garçons s'affrontent devant les habitants venus les supporter, à qui l'on sert un verre de vin chaud. Nos deux chers « pétuflards » en profitent également pour sortir de leur cachette afin d'effrayer les courageux enfants osant s'approcher d'eux. En fin d'après-midi, nous invitons les anciens membres Nous nous rendons par la suite jusqu'au refuge à pied afin de déguster un verre de Clairette pour l'apéritif. Nous rentrons vite avant la nuit et nous retrouvons l'ambiance du Café Central de notre village pour y manger les œufs avec tous nos invités.



**Le 16 mars**, nous organiserons en collaborations avec la société de gym, **un cross suivi d'une soirée**.

Le début de l'été est synonyme pour nous des grandes fêtes et des grands rassemblements des Jeunesses Vaudoises.

Cette année, c'est une année de **Cantonale**, qui aura lieux à **Colombier du 17.07 au 4.08.2013** ou nous nous encouragerons après les sports « fédérés » ; le volley, le football, l'athlétisme, la course à pied, le tir à la corde, la lutte, le tir à 300m et la pétanque.

**Plus d'info sur [www.fvjc.ch](http://www.fvjc.ch).**

Après avoir passé ces longues soirées de folies durant l'été, nous nous reposons et nous nous préparons gentiment pour nos activités automnales, **le Téléthon des Jeunesses 2013** se déroulera le **6 et 7 décembre à Echallens**. Pour l'occasion, la société prépare une **vente de pâtisserie** le **samedi matin 7 au village ainsi qu'un apéro à la déchetterie à partir de 9h**. Ensuite, nous amenons par un moyen non-motorisé et sportif l'argent au point de rendez-vous à Bavois.

## Une petite rétrospective de l'année 2012 :

L'année commence avec comme d'habitude, notre Petit Nouvel-An, qui se termina le matin d'une ambiance des plus festives dans une écurie pour les derniers rescapés.

Pâques arriva et nous avons repris nos paniers pour aller en quêtes d'œufs pour notre Course aux œufs. La semaine fut longue en raison de quelques arrêts, parfois éprouvants, chez certains habitants. La météo fut mitigée mais la Course se déroula sous de bonnes conditions. Mais la tâche fut pénible pour nos coureurs. Ceci terminé, nous nous sommes rendus à pied au refuge communal pour déguster un petit apéro en compagnie des anciens membres. Puis nous avons regagnés le Café Central où nous avons pu manger nos œufs selon la tradition ancestrale.

En mai, nous avons organisé notre tour de jeunesse malgré une météo capricieuse est froide dans son ensemble. Mais cela n'a pas empêché les courageux sportifs à se lancer dans des joutes sportives diverses. Certains n'ont pas hésité à braver malgré le froid, l'eau, la boue, la paille et le président. Les deux soirées se sont déroulées cette fois-ci dans une humeur chaleureuse et sans encombre et le jambon gratin de midi fut fort apprécié de tous.

De fil en aiguille, l'été est arrivé avec les grandes manifestations où nous avons pu obtenir quelques bons résultats dans certains sports. Notamment lors du Challenge UJGDV à Vuarrens.

La fin d'année approche et nous avons encore un dernier gros événement à prendre part, le Téléthon

des Jeunesses. Après avoir récolté les fonds en faveur du téléthon suisse, nous avons pris la direction de Bavois à palmes de pingouins.

C'est sur cet événement que notre année 2012 se termine. Mais elle nous a permis entre autre de nouer de très bons liens entre les sociétés du village et les habitants qui nous soutiennent avec ferveur. Nous espérons, que les animations que nous organisons permettent à favoriser la convivialité au sein du village. Nous en profitons par ailleurs pour remercier la Municipalité qui nous soutient chaque année pour nos manifestations.

Comme vous avez pu le constater, nos activités occupent les membres tout au long de l'année. Elles permettent de nous retrouver,

de passer des bons moments ensemble, que se soit lors des soirées ou lors des préparations de nos manifestations. La Société de Jeunesse accueille tous les jeunes ayant plus de 16 ans révolus et ayant terminé leur scolarité obligatoire. Mais cela n'empêche pas de déjà prendre contact avec nous bien sûr. L'âge limite est de 30 ans ou alors le mariage, car en effet, on est un peu moins jeune après.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site : [www.jeunessedefey.com](http://www.jeunessedefey.com) , ou à m'envoyer un mail [J.pelet@gmail.com](mailto:J.pelet@gmail.com), ou alors tout simplement en prenant contact avec l'un d'entre nous.

Julien Pelet  
Président

## Population de la commune au 31.12.2012

### Arrivées

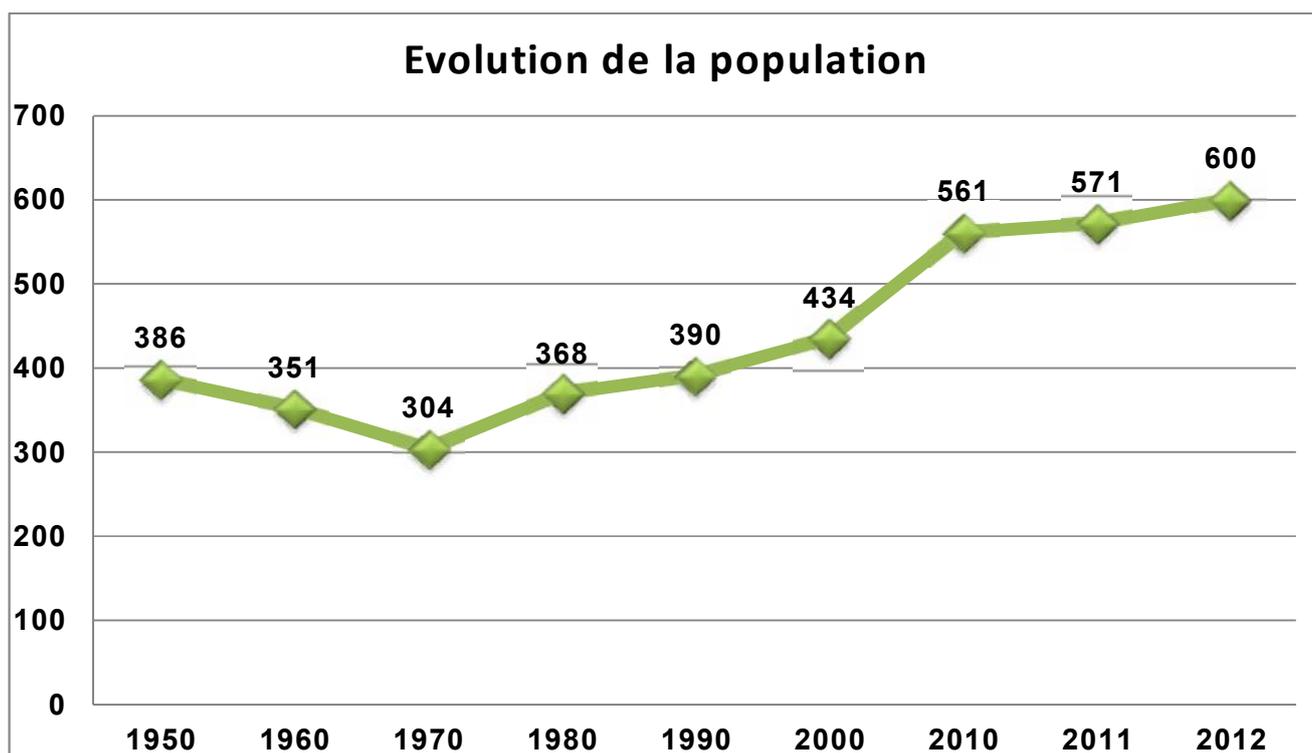
Métraux	Xavier	Chemin de Micheron	01.02.2012
Caienar	Valentin	Impasse de la Grande Lignée	20.02.2012
Peguiron	Patrick	Route de Vuarrens	01.03.2012
Da Silva Andrade	Maria Lurdes	Route de Vuarrens	13.04.2012
Métraux	Lise	Ferme de Béta	15.05.2012
Bezençon	Elodie	Route d'Echallens	01.06.2012
Pellouchoud	François	Chemin de la Bégude	01.07.2012
Bovard	Aurélié	Chemin du Mont	01.07.2012
Pelet	Julien	Route de Sugnens	01.07.2012
Bataillard	Didier	Chemin du Mont	01.07.2012
Schär	Cyril	Route de Vuarrens	01.07.2012
Freymond	Fanny	Route de Vuarrens	01.07.2012
Caullet	Marie-Gaëlle	Chemin du Châtelard	11.07.2012
Caullet	Damien	Chemin du Châtelard	11.07.2012
Caullet--Pieren	Timothée	Chemin du Châtelard	11.07.2012
Caullet--Pieren	Léonie	Chemin du Châtelard	11.07.2012
Varela Castro	Jesús Manuel	Chemin du Châtelard	16.07.2012
Larcinese	Sandrine	Chemin du Châtelard	16.07.2012
Larcinese	Sienna	Chemin du Châtelard	16.07.2012
Larcinese	Ethan	Chemin du Châtelard	16.07.2012
Cornuz	Valérie	Route de Possens	01.09.2012
Steininger	Claire	Chemin du Mont	03.09.2012
Steininger	Sandro	Chemin du Mont	03.09.2012
Steininger	Dolma	Chemin du Mont	03.09.2012
Rebetez	Dominique	Route d'Echallens	01.10.2012
Rebetez	Sandra	Route d'Echallens	01.10.2012
Savary	Laetitia	Chemin du Châtelard	01.10.2012
Verroul	Gilles	Route de Possens	05.10.2012
Gaudin	Gilles	Place de l'Eglise	06.10.2012
Gaudin	Christine	Place de l'Eglise	06.10.2012
Gaudin	Grégoire	Place de l'Eglise	06.10.2012
Gaudin	Charlotte	Place de l'Eglise	06.10.2012
Naval	Ramon	Chemin des Onlyons	15.10.2012
Thévenaz	Serge	Impasse de la Grande Lignée	01.11.2012
Morel	Sandra	Impasse de la Grande Lignée	01.11.2012
Morel	Maxym	Impasse de la Grande Lignée	01.11.2012
Morel	Nora	Impasse de la Grande Lignée	01.11.2012
Marcelo	Dianne	Route de Vuarrens	23.11.2012
Perrin	Nicola	Chemin de Micheron	01.12.2012

### Décès

Mégroz	Agnès	Chemin de la Bégude 21	22.08.2012	79 ans
Fortini Bourget	Anna-Rita	Chemin des Onlyons 1	19.06.2012	53 ans

### Mariages

Sciboz	Eric	Route de Possens 12	02.03.2012
Sciboz	Laure	Route de Possens 12	02.03.2012
Guignard	Barbara	Route de Bercher 2	09.06.2012
Guignard	François	Route de Bercher 2	09.06.2012
Marcelo	Dianne	Route de Vuarrens 1	22.06.2012
Mellaerts	Steven	Route de Vuarrens 1	22.06.2012
Laurent Haldimann	Cécile	Route d'Echallens 35	31.08.2012
Haldimann	Cédric	Route d'Echallens 35	31.08.2012



## Carnet rose



**Manoa Ruchet**  
née le 14.01.2012

**Axel Sciboz**  
né le 10.03.2012



**Elsa Cattin**  
née le 11.04.2012



**Marius Weber**  
né le 10.05.2012



**Bastien Liberati**  
né le 26.06.2012



**Harry Waddell**  
né le 03.11.2012



**Jordane Borboën**  
née le 28.12.2012



Si nous n'avons pas battu le record historique de 2011 de 10 naissances, les papas et les mamans de notre village ont bien travaillé pour la patrie en 2012 puisque notre commune peut s'enorgueillir de 7 naissances, dont la dernière, celle de Jordane Borboën, marque l'arrivée de la 600<sup>ème</sup> habitante de Fey.

Nos vives félicitations aux parents. Bienvenue aux enfants.

---

Réponses «en direct du passé » page 9, après la famille Métraux :

- Roger Debétaz derrière ses chevaux
- Robert « Roby » Laurent sur son semoir à engrais
- Yves Jaunin à la course aux œufs
- Stéphane Laurent sur son vélomoteur
- Gilles Salvisberg les boilles à la main

## Election complémentaire à la Municipalité de Fey

En fonction depuis 2009, Madame Teodora Laurent, municipale en charge principalement des affaires sociales, des écoles et de la police, a souhaité être libérée de ses fonctions auprès de la commune pour se consacrer à sa famille et à l'éducation de ses deux jeunes fils.

Trois candidats ont manifesté de l'intérêt pour cette place à renouveler et se sont présentés à cette élection, Messieurs Philippe Laurent, Daniel Girard et Marcel Clerc. Ces trois personnes ont récolté un nombre de voix tout à fait honorable au premier tour.

Au second tour c'est Marcel Clerc qui a été élu.



---

## La commune de Fey accueille sa 600ème habitante

en la personne de la toute jeune Jordane Borboën, née le 28 décembre 2012.



Sven Eggenberger, syndic de Fey, Cynthia Borboën, la maman, Nathan Borboën, le frère, Cédric Borboën, le papa et Vanessa RoCHAT, municipale.

Une délégation de la municipalité s'est rendue au domicile de Jordane pour lui apporter les vœux de la commune de Fey accompagnés d'un petit cadeau.

L'arrivée de Jordane, le 28 décembre dernier, a permis à la commune de Fey de franchir le nombre de 600 habitants en même temps que la nouvelle année. Il aura fallu presque 40 ans pour que la population du village double, passant de 320 habitants environ dans les années 1970 à 600 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Nos félicitations à la famille Borboën.

Jean-Marc Laurent

---

## Site internet

Visite du site Internet de la Commune pour mai à décembre 2012

Savez-vous que nous avons 300 visites par mois sur notre site Internet ?

Les visites se font à 87% par ordinateur, et 13% par mobiles.

83% viennent de Suisse, 13% de France. Le reste d'Europe, d'Amérique du nord et d'Afrique du nord. Mais aussi de lieux plus étonnants, par exemple une visite du Congo, d'Haiti et de Roumanie!

Environ 8% des visiteurs sont anglophones, et 4% germanophones.

Les applications utilisées sont à 40% avec Internet Explorer (Windows), 26% avec Safari (Apple), 20% avec Firefox, 10% par Chrome (Google), puis Android, Mozilla et Opera avec moins de 3% Par mobile, 90% des visites se font avec des Ipad et des Iphones!

Alors, n'hésitez pas à consulter notre site Internet, il y a de nombreux renseignements utiles.

[www.fey-vd.ch](http://www.fey-vd.ch)

Sven Eggenberger

## Divers

### Déjeuner des aînés 2012 du 2 novembre 2012

Cette sympathique manifestation a réuni un peu plus de cent personnes à la grande salle de Fey le 2 novembre dernier. Au vu du succès remporté, il est prévu de renouveler cette invitation l'année prochaine.



Ces jeunes et charmantes collègues sont, de gauche à droite sur la photo, Daphné Ravera, Mélissa Gallo et Francine Giltay.



Les enfants se préparent à chanter sous la direction de Francine leur maîtresse

### Un employé de la Boucherie Péguiron remporte le 1er prix



de gauche à droite Eric Péguiron, patron, Lionel Favre, lauréat et Jacques Rochat, employé

Lionel Favre de Boussens, employé de la boucherie Péguiron depuis le mois de juillet dernier, après un apprentissage de trois ans dans la même entreprise, vient de remporter le premier prix sur treize participants au championnat suisse des bouchers à Thoue.

Pour participer à ce concours qui a eu lieu sur quatre jours lors d'un comptoir régional et qui a mis en concurrence les meilleurs apprentis de chaque canton, il faut obtenir une moyenne d'un minimum de 5,3 sur 6 aux cours professionnels.

Nos félicitations à Lionel et à toute l'équipe de la boucherie Péguiron.

Les épreuves à accomplir, sur quatre jours, et dans un temps déterminé, furent la présentation d'un plateau de viande froide avec la calculation du prix de vente en 45 minutes, le parage d'une fausse tranche de bœuf (pièce prise dans une cuisse) en 30 minutes, le désossage d'un carré de porc et d'une épaule de veau en 45 minutes, la préparation d'un plat festif, une charbonnade, en 45 minutes, et la préparation de trois plats de magasin avec des produits désignés à l'avance en 55 minutes.

Comme premier prix Lionel Favre a reçu une voiture, une Ford Ka, en prêt pendant une année, tous frais payés sauf l'essence bien sûr.

Il aura aussi la possibilité de participer au championnat d'Europe qui sera organisé en 2014 dans l'usine Micarna à Courtepin.

Nous adressons nos félicitations et nos encouragements au jeune lauréat.

Jean-Marc Laurent

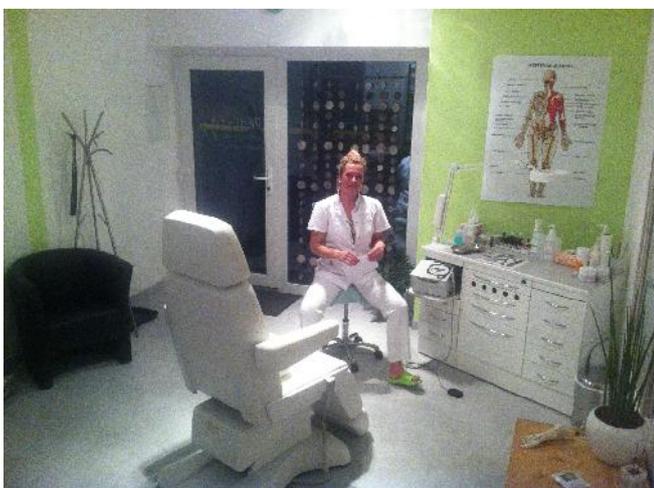
## Déclaration d'Impôts 2012

Comme 320'000 personnes dans le Canton de Vaud en 2012, vous avez peut-être rempli votre déclaration avec un logiciel type VaudTax, et comme 161'000, vous l'avez retournée par Internet !

Alors la nouvelle application informatique pour remplir votre prochaine déclaration d'impôts est disponible dès maintenant.

---

### Cabinet de pédicure « Pédi-fit »



Barbara Guignard est diplômée en pédicure depuis 2008.

Elle a ouvert un cabinet à la Route de Bercher 2, dit « La Sauge », à Fey en fin 2012.

Equipée professionnellement, elle prodigue des soins normaux, pour diabétiques, cors, ongle incarné, ongle prothétique, etc... et plus sur demande.

Sur rendez-vous au No de téléphone **021 887 81 08** ou natel **079 577 91 05**.

---

### Remerciements

La Fefefe remercie très sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à la rédaction et à l'élaboration de notre journal communal.

Ce sont :

**Sven, Stéphane, François, Matthias, Patrick, Teodora, Jean-Marc, Julien, David, Amandine**

Merci aussi aux relecteurs et aux distributeurs bénévoles.

Vos remarques, critiques, éloges, propositions d'articles, envois de photos ou de tous documents concernant notre commune seront reçus très volontiers à l'adresse suivante [greffe@fey-vd.ch](mailto:greffe@fey-vd.ch) par internet ou Administration communale, Rue de l'Ancien-Four no 6, 1044 Fey, par courrier.

Prochaine parution l'année prochaine ou la suivante.

La Fefefe



## Répartition des tâches au sein de la Commune

<b>Administration</b> greffe@fey-vd.ch		021 887 81 13 <b>Fax</b> 021 887 62 40
<b>Greffe municipal</b> greffe@fey-vd.ch	<b>Laurent Jean-Marc</b> bureau communal	021 887 71 56 021 887 81 13
<b>Bourse communale</b> bourse@fey-vd.ch	<b>Laurent Stéphane</b> bureau communal	021 887 75 56 021 887 86 21 078 619 74 70
<b>Contrôle des habitants et Office communal des étrangers</b> contrhab@fey-vd.ch	<b>Pittet Denise</b> bureau communal	021 881 64 16 021 887 70 88 <b>Fax</b> 021 887 62 41 076 399 64 16
<b>Remplaçant CH et BE</b> bourse@fey-vd.ch	<b>Laurent Stéphane</b>	021 887 75 56 021 887 86 21 078 619 74 70
<b>AIAS Echallens CSR Prilly</b>		021 886 12 80 021 886 12 81 <b>Fax</b> 021 622 72 64
<b>Relevé des compteurs d'eau</b>	<b>Jaunin Marc</b>	079 290 34 75
<b>Préposé à la déchetterie</b> patrick.pesquet@hotmail.com	<b>Pesquet Patrick</b>	021 887 65 81 079 408 87 38
<b>Service funèbre</b>	<b>Rochat Vanessa</b>	021 635 62 05 078 864 61 65
<b>Déneigement des routes</b> domlaurent@bluewin.ch	<b>Laurent Dominique</b>	021 887 70 70
<b>Déneigement des trottoirs</b>	<b>Jaunin Marc</b>	079 290 34 75
<b>Préposé au pressoir</b>	<b>Pidoux Frédéric</b>	021 887 82 57 079 362 96 28
<b>Conciergerie de l'église</b> mariajoseguedes@romandie.com	<b>Guedes Marie-Josée</b>	079 728 05 31
<b>Conciergerie de l'école</b>	<b>Matias Susana</b>	079 753 19 72
<b>Réservation et conciergerie de la grande salle et sous-sol et aussi concierge de l'église</b> mariajoseguedes@romandie.com	<b>Guedes Marie-José</b> clés aussi chez <b>Laurent Jean-Marc</b>	021 887 70 53 079 728 05 31 021 887 71 56
<b>Réservation et conciergerie du refuge forestier</b>	<b>Caroline Liberati</b>	021 887 61 02 078 623 85 66
<b>Réservation et conciergerie de la petite salle de la maison de commune (assemblée et réunion uniquement)</b> Pmpatyone@gmail.com	<b>Maistrello Patricia</b>	021 882 50 12
<b>Conciergerie du l'abri PC</b>	<b>Dutoit Ernest</b>	021 887 73 51
<b>Végétation, abri PC et divers</b>	<b>Schneeberger Jocelyne</b>	021 887 80 96

<b>Bâtiments et bureaux communaux</b>		021 887 81 13
<b>greffe@fey-vd.ch</b>		<b>Fax</b> 021 887 62 40
Salle de municipalité		021 887 81 13
Greffe municipal	<b>greffe@fey-vd.ch</b>	021 887 81 13
Bourse communale	<b>bourse@fey-vd.ch</b>	021 887 86 21
Bureau CH, BE	<b>contrhab@fey-vd.ch</b>	021 887 70 88
Collège de la Rochette	<b>eps.bercher@dfj.vd.ch</b>	021 887 81 19
EPS Bercher-Pailly, direction Pailly		021 557 19 50
		<b>Fax</b> 021 557 19 51
Station d'épuration	<b>Keller Thierry</b>	079 782 59 97
Châlet du pâturage	<b>Rochat Michel</b>	021 887 71 45
		076 416 60 00

### **Administration cantonale**

Administration cantonale	Centrale du canton	021 316 21 11
Préfecture	Echallens	021 557 18 45
		<b>Fax</b> 021 557 18 54
Commission d'impôt	Echallens	021 316 96 66
Feu		118
Ambulance		144
Etat civil	Rue du Lac 2 Case postale 543 1401 Yverdon	021 557 07 07
		<b>Fax</b> 024 557 68 55
Registre foncier	Echallens	021 557 18 35
Gendarmerie	Av du Temple 2 1040 Echallens	021 557 98 21
		<b>Fax</b> 021 557 17 25
ORPC i	Place de l'Hôtel-de-Ville 1040 Echallens	021 886 06 75
		<b>Fax</b> 021 886 06 77

### **Contrôle des Habitants**

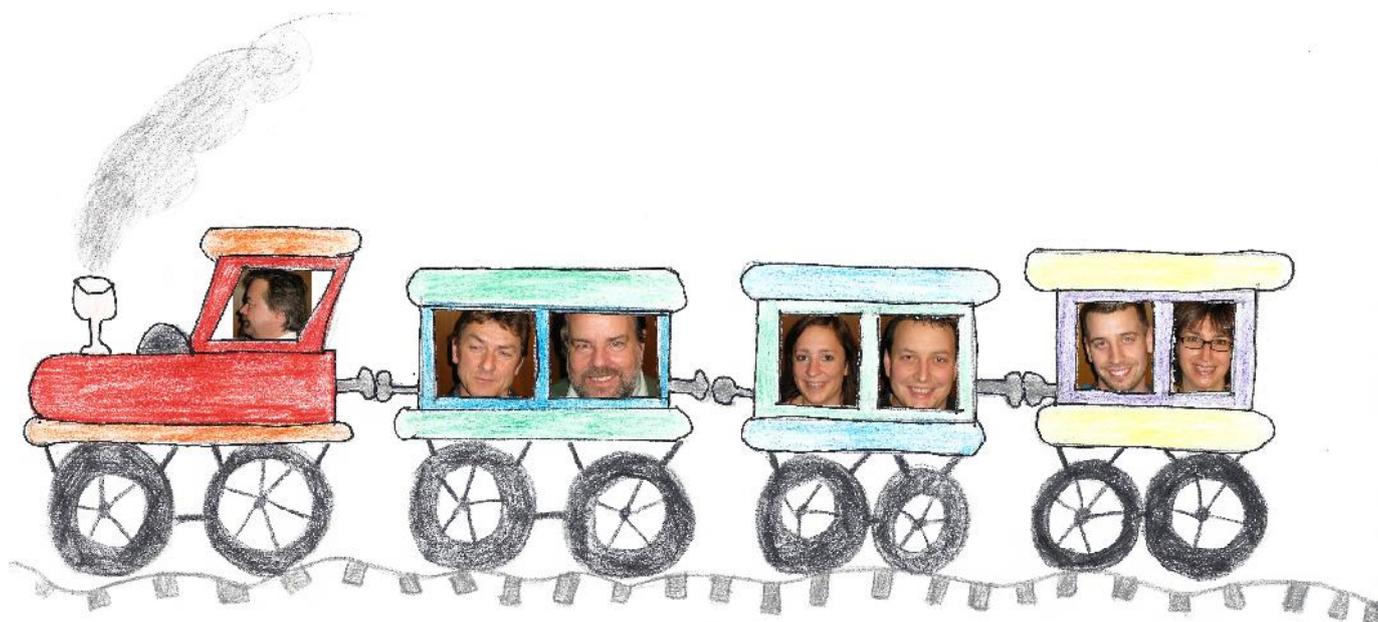
La Municipalité rappelle que :

- Conformément à l'article 14 de la loi sur le Contrôle des Habitants (LCH), les **propriétaires** d'immeubles ou leurs mandataires sont tenus d'annoncer sans délai mais au plus tard dans les 15 jours, au bureau communal de contrôle des habitants **chaque entrée et chaque sortie** des locataires, y compris dans le même immeuble.
- Conformément à l'article 5, tout déménagement, y compris au sein d'un même bâtiment, tout changement d'état civil, d'adresse ou d'adresse postale y compris le numéro d'acheminement doit être signalé dans les huit jours.

### **Horaires d'ouverture des offices communaux:**

Greffe municipal:	le lundi de 19 heures à 20 heures, le matin de 9 à 11 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 71 56
Bourse:	le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 86 21
Contrôle des habitants:	le lundi de 18 heures à 20 heures ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16

# Le Petit train de la Muni



## Législature 2011 - 2016, version 2013.1

**Sven Eggenberger**, syndic,

Tél. mobile 079 463 59 73, fax 021 627 57 34 [syndic@fev-vd.ch](mailto:syndic@fev-vd.ch)

Suppléant François Guignard, municipal et vice-président de la municipalité

Administration générale, contrôle des habitants, finances, assurances, informatique, site Internet, transport, relation avec le Conseil général, énergie, approvisionnement économique.

**François Guignard**, municipal et vice-président de la municipalité,

Tél. privé 021 887 81 08, mobile 079 611 53 16, François Guignard [guignard@fbh.ch](mailto:guignard@fbh.ch)

Suppléant Patrick Pesquet, municipal

Pâturage, domaines, chemins agricoles, fusion des communes, gestion et élimination des déchets.

**Marcel Clerc**, municipal,

mobile 079 632 37 00, [marcel.clerc@scania.ch](mailto:marcel.clerc@scania.ch)

Suppléant Sven Eggenberger, syndic

Services sociaux, police, protection civile, affaires militaires, écoles, service dentaire intercommunal, quartier-maître local.

**Cécile Laurent Haldimann**, municipale,

Tél. privé 021 887 89 69, mobile 079 764 93 90, [laurentcecile@bluewin.ch](mailto:laurentcecile@bluewin.ch)

Suppléante Vanessa Rochat, municipale

Police des constructions, aménagement du territoire, paroisses, région du Gros-de-Vaud, citernes à mazout, énergie.

**Matthias Saffore**, municipal,

Tél. privé 021 887 89 94, mobile 078 889 17 13, [msaffore@gmail.com](mailto:msaffore@gmail.com)

Suppléant Marcel Clerc, municipal

Routes, service hivernal, chemins urbains, nom des rues, numérotation des bâtiments, éclairage public, employés communaux, sociétés locales, culture, sports.

**Patrick Pesquet**, municipal,

Tél. mobile 079 408 87 38, [patrick.pesquet@hotmail.com](mailto:patrick.pesquet@hotmail.com)

Suppléant Matthias Saffore, municipal

Eaux, épuration, réseau d'eau sous pression, réseau d'eaux claires, réseau d'eaux usées, collecteurs et drainages, STEP, bornes-hydrante, pompiers, fontaines, AIAE, forêts, chemins forestiers.

**Vanessa Rochat**, municipale,

Tél. privé 021 635 62 05, mobile 078 864 61 65, [vanessa.rochat@bluewin.ch](mailto:vanessa.rochat@bluewin.ch)

Suppléante Cécile Laurent, municipale

Bâtiments communaux, assurances ECA, cimetière, place de jeux, espaces verts, gestion des clés, services funèbres, refuge.